



Pour une école publique
laïque et gratuite

**Service de fourniture de
manuels scolaires**
(réservé aux adhérents FCPE)

Lycée S. Allende

Hérouville, le 22 mai 2018

Aux parents des élèves du lycée S. Allende

Madame, Monsieur,

Vous bénéficiez du service de fourniture de manuels scolaires **avec obligation de restitution** (pour bénéficier du service l'année suivante).

Notez que le **non-retour** des manuels au plus tard le **12 juillet 2018** entraîne :

1. L'encaissement du chèque de compensation de 100€
2. L'impossibilité de recommander des manuels auprès de notre service pour l'année suivante.

Voici la marche à suivre en cas de nouvelle commande pour l'année 2018/2019.

Pré-commande	Chez vous, en vous inscrivant sur le site : http://14.fcpe-asso.fr/manuels Attention, il ne s'agit que d'une pré-commande. La réservation des manuels n'est finalisée qu'après les paiements.
Retour des livres Commande définitive	au lycée Rostand (98 route d'Ifs à Caen) ➤ date et horaires : voir tableau au verso ➤ paiements immédiats si commande : espèces ou chèques à l'ordre de la FCPE <ul style="list-style-type: none">▪ l'adhésion + le complément de la contribution de 20€ = 40€ ou 45€▪ 70€ de contribution (chèque encaissé au mois de novembre si ce montant n'est pas réglé avec les Atouts Normandie lors de la distribution des piles)
Distribution des piles	au lycée Rostand ➤ date : fin août (calendrier remis à l'inscription) ➤ paiements : <ul style="list-style-type: none">○ règlement de la contribution des livres grâce à l'aide Atouts Normandie et récupération du chèque de 70€ déposé au moment de la commande.○ chèque de compensation de 100€ qui ne sera pas encaissé (sauf en cas de non-retour des manuels en fin d'année scolaire.)

👉 Elève bénéficiant du Fonds Social Lycéen : s'adresser à l'assistant social du lycée avant fin juin pour bénéficier du tarif réduit et contacter la FCPE pour connaître le nouveau tarif

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil local

Annabelle SUAREZ

TSVP

RETOUR DES LIVRES

(même en cas de redoublement)

Et NOUVELLE COMMANDE

Les livres doivent être propres et les couvertures plastiques enlevées.

RETOUR DES LIVRES DE SECONDE ET PREMIERE		
Mardi 19 juin	10h00-12h30	14h30-17h30
Mercredi 20 juin	10h00-12h30	14h30-17h30
Jeudi 21 juin	10h00-12h30	14h30-17h30
Vendredi 22 juin	10h00-12h30	14h30-17h30
RETOUR DES LIVRES DE PREMIERE ET TERMINALE		
Lundi 9 juillet	10h00-12h30	14h30-17h30
Mardi 10 juillet	10h00-12h30	14h30-17h30
Mercredi 11 juillet	10h00-12h30	14h30-17h30
Jeudi 12 juillet	10h00-12h30	14h30-17h30

Aucun retour ne sera accepté après le 12 juillet 2018. A cette date, les chèques de compensation de 100 € de la saison 2017/2018 seront encaissés et une facture « réglée » de 100 € vous sera adressée.

Conformément au règlement intérieur, **tout parent n'ayant pas restitué les manuels scolaires au 12 juillet ne peut prétendre au service de manuels scolaire pour l'année 2018-2019.**

Pour l'été, des prêts peuvent être consentis. Se renseigner sur les conditions.

**ATTENTION ! COMME L'ANNEE DERNIERE,
LE RETOUR DES LIVRES DES ELEVES DU LYCEE ALLENDE SE FERA AU
LYCEE ROSTAND (ENTREE ROUTE D'IFS)**